

LA FOI EN LA PREDESTINATION BONNE OU MAUVAISE

PREMIER SERMON

Louange à ALLAH, nous le Louons, implorons son aide et Lui demandons pardon. Quiconque ALLAH guide, nul ne peut l'égarer et quiconque Il égare nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a pas de divinité digne d'adoration si ce n'est ALLAH, l'unique sans associés et j'atteste que Mouhamed (paix et salut sur lui) est Son Serviteur et Son Messager. Que la paix et la bénédiction d'ALLAH soient sur Lui, sur sa famille, sur ses compagnons et sur tous ceux qui Le suivront dans la bonté jusqu'au jour dernier.

En effet, les pires choses sont celles qui sont innovées, et toute innovation dans la religion est une hérésie, et toute hérésie est égarement et tout égarement mène à l'Enfer. Qu'Allah nous en préserve !

Chers musulmans ! Craignez ALLAH sincèrement car avec la crainte d'ALLAH les degrés sont élevés auprès de Lui et le mal repoussé.

﴿فَاتَّقُوا اللَّهَ يَا أُولِيَ الْأَلْبَابِ لَعَلَّكُمْ تُفْلِحُونَ﴾ [المائدة: ١٠٠]

{Craignez Allah, donc, ô gens intelligents, afin que vous réussissiez} [La table servie :

100].

Frères et sœurs en Islam, la foi en la prédestination bonne ou mauvaise, est le sixième et dernier pilier de la foi en l'Islam. En effet, elle consiste à avoir la ferme conviction que tout bien et tout mal ne se réalisent que suivant le destin et le décret d'Allah et qu'Allah réalise parfaitement tout ce qu'Il veut que rien ne se réalise sans sa volonté, que rien ne sort du cadre de son vouloir, qu'il n'y a rien au monde qui échappe à son décret, que rien ne se produit que selon son ordre, que personne n'échappe au destin prédestiné, que personne ne va au delà de ce qui est inscrit sur la « tablette préservée », qu'Allah est le créateur des actes de ses serviteurs, des œuvres d'obéissance et des actes de pécher, et que malgré cela Il a donné des ordres à ses serviteurs, Leur a prescrit des interdictions et Leur a laissé la liberté de choisir leurs œuvres sans y être contraint. Bien au contraire ces œuvres se réalisent selon leur capacité et leur volonté ; et Allah est leur créateur et le créateur de leur capacité. Il guide qui Il veut par sa miséricorde et égare qui Il veut par sa sagesse. Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte de leurs actes. Cher musulman ! La foi en la prédestination comporte quatre points :

1) Le fait de croire qu'Allah le tout puissant connaît toute chose de façon globale et de façon détaillée. Qu'Il a connu toutes ses créatures avant de

les créer .Qu’Il connaît leurs provisions et leurs richesses, le terme de leur vie, leurs paroles, leurs actes, leurs mouvements et leurs inerties , leurs secrets et ce qu’ils font ouvertement ,qu’Il connaît également celui d’entre eux qui fera partie des gens du paradis et celui qui fera partie des gens de l’enfer .Allah dit :

﴿هُوَ اللَّهُ الَّذِي لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ عَلِيمٌ الْغَيْبِ وَالشَّهَادَةِ﴾ [الحشر: ٢٢]

« C’est lui Allah . Nulle divinité autre que Lui. Le Connaisseur de l’invisible tout comme du visible ». S 59 V22 Il dit ailleurs:

﴿لِنَعْلَمُوا أَنَّ اللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ وَأَنَّ اللَّهَ قَدْ أَحَاطَ بِكُلِّ شَيْءٍ﴾ [الطلاق: ١٢]

« Afin que vous sachiez qu’Allah est en vérité omnipotent et qu’Allah a embrassé toute chose de son savoir».S65 V12 Ainsi donc la connaissance d’Allah est une connaissance éternelle que l’ignorance n’a pas précédée et qui ne sera non plus sujette d’oubli. Comme l’a dit Moussa en s’adressant à Firawna:

﴿قَالَ عَلِمَهَا عِنْدَ رَبِّي فِي كِتَابٍ لَا يَضِلُّ رَبِّي وَلَا يَنْسَى﴾ [طه: ٥٢]

« La connaissance de leur sort est auprès de Mon Seigneur, dans un livre. Mon seigneur, ne commet ni erreur ni oubli ». S20 V52 Contrairement à la connaissance des êtres qui est précédée d’ignorances et qui sera sans nul doute succédée d’oubli.

2) Le fait de croire que tout cela est écrit sur la tablette préservée auprès d’Allah. Allah dit à ce propos :

﴿مَا أَصَابَ مِنْ مُصِيبَةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي أَنْفُسِكُمْ إِلَّا فِي كِتَابٍ مِنْ قَبْلِ أَنْ نَبْرَأَهَا إِنَّ ذَلِكَ عَلَى اللَّهِ يَسِيرٌ﴾ [الحديد: ٢٢]

« nul malheur n’atteint la terre, ni vos personnes, qui ne soit enregistré dans un livre avant que nous ne l’ayons créé .Et cela est certes facile à Allah ».S57 V22 Le prophète a également dit dans un hadith rapporté par mouslim :« Allah a écrit les destins des créatures cinquante mille ans avant qu’Il ne crée les cieus et la terre», rapporté par Mouslim. Allah dit par ailleurs

﴿مَا قَرَأْنَا فِي الْكِتَابِ مِنْ شَيْءٍ﴾ [الأنعام: ٣٨]

« Nous n’avons rien omis d’écrire dans le livre », dans la sourate Les Bestiaux Verset 38.

3) La foi en la volonté exécutoire d’Allah que rien ne peut repousser et en sa puissance que rien ne peut paralyser. En effet tous les événements se produisent par la volonté d’Allah et sa puissance .Ce qu’Allah veut se réalise et ce qu’il ne veut pas ne se réalise point. Qu’il s’agisse de ce qui est lié à ses actes ou de ce qui est lié aux actes des créatures .La preuve de cela est la parole d’Allah :

﴿وَمَا تَشَاءُونَ إِلَّا أَنْ يَشَاءَ اللَّهُ﴾ [الإنسان: ٣٠]

« Cependant vous ne sauriez vouloir à moins qu’Allah veuille. »

Sourate AL INSAN V30 et celle-ci :

﴿وَيَفْعَلُ اللَّهُ مَا يَشَاءُ﴾ [إبراهيم: ٢٧]

« Et Allah fait ce qu'il veut » Sourate Ibrahim V27

4) Le fait de croire que c'est Allah Qui a donné l'existence à toute chose, qu'Il est l'unique créateur, que tout ce qui existe en dehors de Lui est sa création et qu'Il est capable de toute chose. Allah dit : « Allah est le créateur de toute chose ». Il dit encore :

﴿وَخَلَقَ كُلَّ شَيْءٍ فَقَدَرَهُ مَقْدِيرًا﴾ [الفرقان: ٢]

« Il a créé toutes choses en lui donnant ses pistes proportions », Le Discernement V2. .

Frères et sœurs en la foi, nous devons savoir en outre que la base de la prédestination est le secret d'Allah dans sa création. Aucun ange rapproché ni aucun prophète envoyé n'a pris connaissance de cela. L'on se pose la question maintenant à savoir peut-on prendre le destin comme argument pour abandonner ce qu'Allah a pardonné?

Pour répondre à cela nous disons que la foi au destin telle que nous l'avons décrite n'empêche pas que le serviteur ait une volonté et un pouvoir sur ses actes délibérés. En effet la législation islamique et la réalité confirment qu'il a bel et bien cette volonté et cette capacité d'agir. Concernant la charihan, Allah nous dit au sujet de la volonté :

﴿فَمَنْ شَاءَ اتَّخَذْ إِلَىٰ رَبِّهِ مَآبًا﴾ [النبا: ٣٩]

« Que celui qui veut prenne donc refuge auprès de son Seigneur » S78 V 39, et à propos de la capacité de l'homme il dit:

﴿لَا يُكَلِّفُ اللَّهُ نَفْسًا إِلَّا وُسْعَهَا لَهَا مَا كَسَبَتْ وَعَلَيْهَا مَا اكْتَسَبَتْ﴾ [البقرة: ٢٨٦]

«Allah n'impose à aucune âme une charge supérieure à sa capacité. Elle sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait » S2 V286. Quant à la réalité, chaque individu sait pertinemment qu'il possède une volonté et un pouvoir par lesquels il agit ou s'abstient d'agir. Il fait la différence entre ce qui se réalise par sa propre volonté comme la marche et ce qui se réalise sans sa volonté, par exemple le grelottement. Toutefois la volonté de l'individu et son pouvoir d'agir ne sont effectifs que par la volonté et la puissance d'Allah. Allah dit à cet effet: «Cependant vous ne s'auriez vouloir à moins qu'Allah veuille ». Car tout l'univers appartient à Allah. Rien donc ne peut se dérouler dans son royaume à son insu et sans sa volonté.

Seigneur, nous Te demandons le Paradis et demandons ta protection contre l'enfer. Seigneur, préserve-nous du châtime de la djahanna, son châtime est certes terrible.

Seigneur ALLAH protège nous du chemin des perdants et mets nous tous parmi ceux qui guident et qui sont bien guidés. Paix et salut sur Le Sceau des

prophètes !

DEUXIEME SERMON

Louange à Allah Qui a créé les cieux et la terre, et établi les ténèbres et la lumière. Nous nous repentons vers ce Seigneur, nous Lui demandons pardon et nous nous réfugions auprès de Lui contre tous les maux. Celui qu'Allah guide, c'est lui le bien-guidé. Et quiconque Il égare, il ne trouvera alors pour lui aucun allié pour le mettre sur la bonne voie.

Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur son serviteur et messenger Mouhammad, sa famille, ses compagnons et sur tous ceux qui suivront sa voie jusqu'au jour de la résurrection. Amine

Frères et sœurs en la foi !

Craignez Allah en obéissant à Ses ordres et en évitant ce qu'Il a interdit.

Chers musulmans ! Le fait d'admettre la foi en la prédestination ne donne pas à l'individu une raison pour abandonner ce qu'Allah a ordonné, ou pour faire ce qu'Il a interdit. Que celui qui prend le destin comme argument afin de commettre des péchés, sache que c'est un argument qui ne tient pas, et ce pour différentes raisons. Nous nous suffirons ici d'en citer deux :

Il s'agit du hadith du prophète que je cite:« Il n'est pas un seul d'entre vous sauf qu'on lui a déjà marqué sa place soit en enfer soit au paradis ».Alors un homme dans l'assemblée dit:«Ô envoyé d'Allah ! Ne pouvons-nous donc pas nous y fier ? »- Il répondit :« Non, œuvrez ! et chacun trouvera facile la tache pour laquelle il a été créé», et dans une autre version, dit mouslim, il ajoute :

Quant aux gens de la rectitude (paradis) on leur facilitera les œuvres des bienheureux (bonnes actions) et pour ce qui est des gens de la damnation, ce sont, les œuvres des criminels qui leur seront rendues faciles. Puis il cita la parole d'Allah suivante .Celui qui donne et craint (Allah), et déclare vérité la plus belle récompense. Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur. Et quant à celui qui est avare, se dispense de l'adoration d'Allah, et traite de mensonge la plus belle récompense, nous lui faciliterons la voie à la plus grande difficulté. Le prophète ordonne donc d'œuvrer et interdit de se fier et de se résigner au destin.

1) La prédestination d'Allah est un secret caché qui n'est connu qu'après s'être produit. Or la volonté de l'individu, d'agir précède son action ; Cette volonté d'agir n'est pas sur sa connaissance de la prédestination d'Allah. Ainsi le fait qu'il prenne le destin comme argument est réfuté car l'individu ne saurait prendre pour argument ce qu'il ignore.

Qu'Allah le Tout Puissant raffermisse nos pas dans le droit chemin. Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur le prophète, sur sa famille, sur ses compagnons et sur tous ceux qui le suivront dans la bonté jusqu'au jour dernier !